

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/02/2025 - 1372 - 2020 B 00981 - 388 581 431 - ASTECH



25/1372  
20 B 381



Pour copie  
certifiée conforme

COFIME SA - 5 Rue Bertrand Monnet - CS 10034 - 68025 Colmar  
Tél. : 03 89 22 99 00 - Fax : 03 89 22 99 10  
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com  
www.hlb-groupecofime.com

*Pour copie certifiée  
conforme*



**COMPTES ANNUELS**

**2024**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

**SAS ASTECH**

7 AVENUE DE L'EUROPE  
PARC D'ACTIVITES PLAINE D'ALSACE  
68190 ENSISHEIM

Siret : 38858143100045



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	78 033	74 232	3 801	10 685
Fonds commercial (1)	145 000		145 000	145 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	986 089	891 452	94 638	106 037
Autres immobilisations corporelles	979 010	411 063	567 947	377 345
Immobilisations corporelles en cours	80 325		80 325	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	200 300		200 300	200 300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 468 756</b>	<b>1 376 746</b>	<b>1 092 010</b>	<b>839 366</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 272 928		5 272 928	5 307 698
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>183 060</b>		<b>183 060</b>	<b>109 264</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	10 887 108	97 743	10 789 365	7 942 430
Autres créances	278 953		278 953	231 765
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 231		388 231	213 526
Charges constatées d'avance (3)	99 698		99 698	25 059
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>17 109 978</b>	<b>97 743</b>	<b>17 012 235</b>	<b>13 829 741</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 578 735</b>	<b>1 474 489</b>	<b>18 104 245</b>	<b>14 669 108</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				101 612

## Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	393	393
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 348 123	1 991 423
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 142 346</b>	<b>656 701</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 600 862</b>	<b>2 758 516</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	1 404 841	132 312
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 404 841</b>	<b>132 312</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	802 887	802 887
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 258 347	2 629 773
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	467 212	264 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 553 249	5 428 954
Dettes fiscales et sociales	2 479 166	2 060 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 291	1 221
Produits constatés d'avance	441 391	590 436
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>13 098 543</b>	<b>11 778 279</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 104 245</b>	<b>14 669 108</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 405 423	1 557 272
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 225 908	9 956 380
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	315 058	1 572 079
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	16 288 384		16 288 384	9 290 874
Production vendue (services)	18 495 384		18 495 384	18 365 051
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>34 783 768</b>		<b>34 783 768</b>	<b>27 655 925</b>
Production stockée				
Production immobilisée				1 725
Subventions d'exploitation				215 397
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			264 071	15 579
Autres produits			188	15 579
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>35 048 026</b>	<b>27 888 626</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			12 393 024	15 701 721
Variations de stock			34 770	-1 640 295
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 135 752	5 625 272
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 399 788	4 664 408
Impôts, taxes et versements assimilés			73 842	70 023
Salaires et traitements			2 026 022	1 615 363
Charges sociales			582 738	462 226
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			222 116	180 756
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			97 743	84 677
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 404 841	132 312
Autres charges			20 448	9 394
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>33 391 083</b>	<b>26 905 858</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 656 943</b>	<b>982 768</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			873	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>873</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			114 844	98 175
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>114 844</b>	<b>98 175</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-113 971</b>	<b>-98 175</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 542 972</b>	<b>884 593</b>

## Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	9 455	3 529
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>9 455</b>	<b>3 529</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	5 242	3 544
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 242</b>	<b>3 544</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 213</b>	<b>-15</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	404 839	227 878
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>35 058 353</b>	<b>27 892 155</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>33 916 008</b>	<b>27 235 455</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 142 346</b>	<b>656 701</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	19 002	19 002
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	8 718	4 617
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	1 377	1 219
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		241

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe légale

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ASTECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 18 104 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 142 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

## Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	145 000			145 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 033			78 033
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>223 033</b>			<b>223 033</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	973 408	37 641	24 960	986 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	475 618	162 194		637 812
- Matériel de transport	5 478	188 000		193 478
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 120	6 619	20	147 720
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		80 325		80 325
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 595 624</b>	<b>474 779</b>	<b>24 980</b>	<b>2 045 424</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	200 300			200 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>200 300</b>			<b>200 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 018 957</b>	<b>474 779</b>	<b>24 980</b>	<b>2 468 756</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	145 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>145 000</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 348	6 884		74 232
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>67 348</b>	<b>6 884</b>		<b>74 232</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	867 371	49 041	24 960	891 452
- Installations générales, agencements aménagements divers	160 612	83 504		244 116
- Matériel de transport	2 861	50 214		53 074
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 398	32 474		113 872
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 112 242</b>	<b>215 232</b>	<b>24 960</b>	<b>1 302 514</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 179 590</b>	<b>222 116</b>	<b>24 960</b>	<b>1 376 746</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 466 059 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200 300		200 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 887 108	10 887 108	
Autres	278 953	278 953	
Capital souscrit - appelé, non versé	99 698	99 698	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>11 466 059</b>	<b>11 265 759</b>	<b>200 300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	22 964
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	516
<b>Total</b>	<b>23 479</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

## Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	132 312	1 404 840	132 312		1 404 841
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>132 312</b>	<b>1 404 840</b>	<b>132 312</b>		<b>1 404 841</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		1 404 841	132 312		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 631 331 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	802 887	2 887	800 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	315 058	315 058		
- à plus de 1 an à l'origine	943 289	337 866	605 423	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 553 249	7 553 249		
Dettes fiscales et sociales	2 479 166	2 479 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	96 291	96 291		
Produits constatés d'avance	441 391	441 391		
<b>Total</b>	<b>12 631 331</b>	<b>11 225 908</b>	<b>1 405 423</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	188 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 405			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	106 574
INT.COURUS S/AUT.EMP.OBLIGATAIRES	2 887
AGIOS COURUS	9 807
CONGES A PAYER	134 554
RTT A PAYER	13 933
PERSONNEL CHARGES A PAYER	419 261
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	46 069
CHARGES SOC. SUR RTT A PAYER	5 457
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	62 112
ETAT CHARGES A PAYER	59 439
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	42 477
<b>Total</b>	<b>902 570</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	99 698		
<b>Total</b>	<b>99 698</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATEES D AVANCE	441 391		
<b>Total</b>	<b>441 391</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
CA FRANCE	34 783 768
<b>TOTAL</b>	<b>34 783 768</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 750 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Autres informations

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	66 704
Engagements de crédit-bail mobilier	67 629
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>134 333</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 704 euros

**ASTECH**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 7 Avenue de l'Europe**  
**Parc d'activités Plaine d'Alsace,**  
**68190 ENSISHEIM**  
**RCS COLMAR 388 581 431**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 26 SEPTEMBRE 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 mars 2024** s'élevant à **1 142 345,75 euros** de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1 142 345,75 euros</b>
A titre de dividendes	500 000,00 euros
Soit 1 000,00 euros par action	
	-----
<b>Le solde, soit</b>	<b>642 345,75 euros</b>

Affecté en totalité au compte "**Autres réserves** " lequel passe ainsi d'un solde créditeur de 2 348 123,18 euros à un solde créditeur de 2 990 468,93 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2024** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **2 000 euros**, s'agissant de distributions au profit de personnes physiques,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2024** éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **498 000 euros** s'agissant de distributions au profit de personnes morales.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 mars 2021 : 300 000 euros**

Soit 600 euros par titre.

Dividendes éligibles et soumis à l'abattement de 40 % : 1 200 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 298 800 euros

**Exercice clos le 31 mars 2022 : 310 000 euros**

Soit 620 euros par titre.

Dividendes éligibles et soumis à l'abattement de 40 % : 1 240 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 308 760 euros

**Exercice clos le 31 mars 2023 : 200 000 euros**

Soit 600 euros par titre.

Dividendes éligibles et soumis à l'abattement de 40 % : 1 200 euros

Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40 % : 298 800 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Société Zukunft Investments**  
**Présidente**  
**Représentée par Michel SITTER**





## **ASTECH**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 100 000 euros

7 Avenue de l'Europe  
Parc d'Activités Plaine d'Alsace

68190 - ENSISHEIM

R.C.S. : COLMAR 388 581 431

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2024

*Serge LECAUDÉ*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Rouen*  
*14 bis rue Hénault*  
*76130 – MONT-SAINT-AIGNAN*

**S.A.S. ASTECH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 mars 2024**

À l'assemblée générale de la société ASTECH,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société ASTECH relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels, qui font apparaître un **bénéfice de 1 142 346 Euros** pour un **total de bilan de 18 104 245 Euros**, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 à la date d'émission de mon rapport.

serge lecaudé

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

serge lecaudé

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

MONT-SAINT-AIGNAN,

Le 23 septembre 2024

  
**serge lecaudé**  
*Commissaire aux Comptes*

14 bis, rue Hénault

B.P. 112

76134 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Tél. : 02 32 76 40 40 - Fax : 02 32 76 40 41

## A N N E X E

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	78 033	74 232	3 801	10 685
Fonds commercial (1)	145 000		145 000	145 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	986 089	891 452	94 638	106 037
Autres immobilisations corporelles	979 010	411 063	567 947	377 345
Immobilisations corporelles en cours	80 325		80 325	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	200 300		200 300	200 300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 468 756</b>	<b>1 376 746</b>	<b>1 092 010</b>	<b>839 366</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 272 928		5 272 928	5 307 698
Avances et acomptes versés sur commandes	183 060		183 060	109 264
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	10 887 108	97 743	10 789 365	7 942 430
Autres créances	278 953		278 953	231 765
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 231		388 231	213 526
Charges constatées d'avance (3)	99 698		99 698	25 059
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>17 109 978</b>	<b>97 743</b>	<b>17 012 235</b>	<b>13 829 741</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 578 735</b>	<b>1 474 489</b>	<b>18 104 245</b>	<b>14 669 108</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				101 612

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	393	393
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 348 123	1 991 423
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 142 346</b>	<b>656 701</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 600 862</b>	<b>2 758 516</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	1 404 841	132 312
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 404 841</b>	<b>132 312</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	802 887	802 887
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 258 347	2 629 773
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	467 212	264 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 553 249	5 428 954
Dettes fiscales et sociales	2 479 166	2 060 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 291	1 221
Produits constatés d'avance	441 391	590 436
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>13 098 543</b>	<b>11 778 279</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 104 245</b>	<b>14 669 108</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 405 423	1 557 272
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 225 908	9 956 380
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	315 058	1 572 079
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes


**Compte de résultat**

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2024	31/03/2023
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	16 288 384		16 288 384	9 290 874
Production vendue (services)	18 495 384		18 495 384	18 365 051
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>34 783 768</b>		<b>34 783 768</b>	<b>27 655 925</b>
Production stockée				
Production immobilisée				1 725
Subventions d'exploitation				215 397
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			264 071	15 579
Autres produits			188	
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>35 048 026</b>	<b>27 888 626</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			12 393 024	15 701 721
Variations de stock			34 770	-1 640 295
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 135 752	5 625 272
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 399 788	4 664 408
Impôts, taxes et versements assimilés			73 842	70 023
Salaires et traitements			2 026 022	1 615 363
Charges sociales			582 738	462 226
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			222 116	180 756
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			97 743	84 677
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 404 841	132 312
Autres charges			20 448	9 394
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>33 391 083</b>	<b>26 905 858</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 656 943</b>	<b>982 768</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			873	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>873</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			114 844	98 175
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>114 844</b>	<b>98 175</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-113 971</b>	<b>-98 175</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 542 972</b>	<b>884 593</b>

*Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes*

## Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	9 455	3 529
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>9 455</b>	<b>3 529</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	5 242	3 544
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 242</b>	<b>3 544</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 213</b>	<b>-15</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	404 839	227 878
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>35 058 353</b>	<b>27 892 155</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>33 916 008</b>	<b>27 235 455</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 142 346</b>	<b>656 701</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	19 002	19 002
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	8 718	4 617
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs	1 377	1 219
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		241

*Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes*

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe légale

## Règles et méthodes comptables

**Certifié régulier et sincère**  
**Le Commissaire aux comptes**

Désignation de la société : SAS ASTECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 18 104 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 142 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



## Règles et méthodes comptables

**Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes**

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

**Règles et méthodes comptables**

- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

*Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes*

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	145 000			145 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 033			78 033
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>223 033</b>			<b>223 033</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	973 408	37 641	24 960	986 089
- Installations générales, agencements aménagements divers	475 618	162 194		637 812
- Matériel de transport	5 478	188 000		193 478
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 120	6 619	20	147 720
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		80 325		80 325
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 595 624</b>	<b>474 779</b>	<b>24 980</b>	<b>2 045 424</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	200 300			200 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>200 300</b>			<b>200 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 018 957</b>	<b>474 779</b>	<b>24 980</b>	<b>2 468 756</b>

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	145 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>145 000</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 348	6 884		74 232
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>67 348</b>	<b>6 884</b>		<b>74 232</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	867 371	49 041	24 960	891 452
- Installations générales, agencements aménagements divers	160 612	83 504		244 116
- Matériel de transport	2 861	50 214		53 074
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 398	32 474		113 872
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 112 242</b>	<b>215 232</b>	<b>24 960</b>	<b>1 302 514</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 179 590</b>	<b>222 116</b>	<b>24 960</b>	<b>1 376 746</b>

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 466 059 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200 300		200 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 887 108	10 887 108	
Autres	278 953	278 953	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	99 698	99 698	
<b>Total</b>	<b>11 466 059</b>	<b>11 265 759</b>	<b>200 300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	22 964
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	516
<b>Total</b>	<b>23 479</b>

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

## Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	132 312	1 404 840	132 312		1 404 841
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>132 312</b>	<b>1 404 840</b>	<b>132 312</b>		<b>1 404 841</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		1 404 841	132 312		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 631 331 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	802 887	2 887	800 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	315 058	315 058		
- à plus de 1 an à l'origine	943 289	337 866	605 423	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 553 249	7 553 249		
Dettes fiscales et sociales	2 479 166	2 479 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	96 291	96 291		
Produits constatés d'avance	441 391	441 391		
<b>Total</b>	<b>12 631 331</b>	<b>11 225 908</b>	<b>1 405 423</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	188 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	302 405			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	106 574
INT.COURUS S/AUT.EMP.OBLIGATAIRES	2 887
AGIOS COURUS	9 807
CONGES A PAYER	134 554
RTT A PAYER	13 933
PERSONNEL CHARGES A PAYER	419 261
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	46 069
CHARGES SOC. SUR RTT A PAYER	5 457
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	62 112
ETAT CHARGES A PAYER	59 439
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	42 477
<b>Total</b>	<b>902 570</b>

## Notes sur le bilan

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	99 698		
<b>Total</b>	<b>99 698</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	441 391		
<b>Total</b>	<b>441 391</b>		

 Notes sur le compte de résultat

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/03/2024
CA FRANCE	34 783 768
<b>TOTAL</b>	<b>34 783 768</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 750 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Autres informations

Certifié régulier et sincère  
Le Commissaire aux comptes

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	66 704
Engagements de crédit-bail mobilier	67 629
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>134 333</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 704 euros

## **ASTECH**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 100 000 euros

7 Avenue de l'Europe  
Parc d'Activités Plaine d'Alsace

68190 - ENSISHEIM

R.C.S. : COLMAR 388 581 431

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 mars 2024

*Serge LECAUDÉ*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Rouen*  
*14 bis rue Hénault*  
*76130 – MONT-SAINT-AIGNAN*

serge lecaudé

**S.A.S. ASTECH**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 mars 2024**

À l'assemblée générale de la société ASTECH,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

***Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé***

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

MONT-SAINT-AIGNAN,

Le 23 septembre 2024

  
**serge lecaudé**  
*Commissaire aux Comptes*  
14 bis, rue Hénault  
B.P. 112

76134 MONT SAINT AIGNAN CEDEX  
Tél. : 02 32 76 40 40 - Fax : 02 32 76 40 41